

N° 8555³

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PROJET DE LOI

portant modification de :

1° la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire ;

**2° loi modifiée du 27 juillet 1997 portant organisation de la
Cour Constitutionnelle**

3° la loi du 23 janvier 2023 sur le statut des magistrats

* * *

AVIS DU PARQUET GÉNÉRAL

(27.6.2025)

Le projet de loi sous examen, soumis à l'avis des autorités judiciaires, se limite à procéder, pour les raisons de bon sens détaillées dans le Commentaire des articles, à des modifications de détail dans la loi sur l'organisation judiciaire, dans celle portant organisation de la Cour constitutionnelle et dans celle sur le statut des magistrats.

Ces modifications, de peu d'importance, mais pertinentes, n'appellent aucun commentaire et sont à approuver.

John PETRY

Procureur général d'Etat

